

Compte rendu de la réunion du premier Conseil d'École du mardi 8 novembre 2011

Étaient présents :

Madame Marie-Christine Arnault, directrice et enseignante PS-MS
Madame virginie Sérèmes, enseignante MS-GS
Monsieur Alain Brisse, maire de Torfou
Madame Marie-Hélène Jolivet-Béal, maire de Chamarande
Monsieur Olivier Lejeune, vice-président de la Commission Scolaire de Chamarande
Monsieur Robert Poittevin Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
Madame Cécile Ducrocq, représentante des parents d'élèves
Monsieur Jacques-André Régnier, représentant des parents d'élèves
Madame Anne Rivière, représentante des parents d'élèves

Après une rapide présentation, l'ordre du jour a été suivi et les différents points ci-dessous discutés :

Règlements intérieurs (conseil d'école et école)

Madame Arnault donne lecture des règlements « intérieur au conseil d'école » et « intérieur à l'école ».

Monsieur Brisse indique que pour une meilleure gestion des places en maternelles, il serait nécessaire qu'une date butoir d'inscription soit mise en place afin de connaître le plus tôt possible le nombre d'enfants à scolariser et de ce fait le nombre de classes nécessaires.

Il est convenu que ce point relève plutôt de la communication que font les mairies auprès des administrés.

Les règlements sont approuvés

Bilan de la rentrée 2011-2012

Madame Arnault dresse un bilan de la rentrée 2011-2012. Il y a 31 élèves par classe, qui se répartissent sur deux classes.

Dans la classe PS-MS de Madame Arnault, il y a 14 élèves de petite section et 17 élèves de moyenne section.

Dans la classe MS-GS de Madame Sérèmes, il y a 5 élèves de moyenne section et 26 élèves de grande section.

La rentrée s'est bien passée. Les enfants étaient plutôt sereins.

L'encadrement est plus important que les années précédentes. Une ATSEM est présente à temps complet par classe auxquelles s'ajoute une ATSEM à mi-temps et une apprentie ATSEM en alternance, présente 3 jours par semaine.

Projet d'école

Madame Arnault expose le projet d'école qui s'articule autour de quatre objectifs.

- Acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible.

Le cahier de vie en sera l'un des supports, tant à l'école qu'à la maison.

Des relations et classifications entre les mots et les actions en rapport avec les 5 sens seront établies.

- Entrer dans le monde de l'écrit, enrichir son imaginaire et sa culture littéraire

Des contes seront travaillés par les enfants, dont certains qu'ils retrouveront en CM1-CM2

Utilisation du Kamishibai dans le cadre d'une liaison entre les classes de GS et de CP. Les Maternelles et les CP inventeront un conte commun puis réaliseront le Kamishibai et les illustrations à la maternelle et les écrits en classe de CP.

Les enfants de CE1-CE2 viendront lire des contes en Maternelle,

Une chorale commune entre la maternelle et le CP,

Apprentissage de chants par tous les élèves du RPI, représentation commune à Noël et en fin d'année.

- Savoir compter jusqu'à 30 et dénombrer une quantité

Utilisation des jeux mathématique et des jeux de société

Apprentissage de comptines à compter

Construction d'un livre à compter

- Acquérir des références culturelles et s'exprimer par les arts

Création d'un répertoire d'œuvres et d'artistes

Stimulation de l'expression plastique des enfants

Développement du plaisir d'écouter les autres et de chanter ensemble

Exposition des réalisations en fin d'année.

Autres projets pédagogiques

Madame Sérèmes expose les autres projets pédagogiques prévus :

6 décembre : Un chocolatier, « Le salon du Chocolat » viendra faire découvrir le chocolat et faire faire des truffes en chocolat aux enfants. Les truffes réalisées par les enfants seront vendues au marché de Noël au profit de la Caisse des Ecoles.

5 et 6 janvier : Un marionnettiste, « les marionnettes de la tour penchée », vient faire un spectacle « le bonhomme en pain d'épice, dans l'enceinte de la maternelle.

20 mars : « Griffoul et compagnie » par les musiciens de Brême, spectacle musical, dans l'enceinte de la maternelle.

Avril : une sortie cuisine/goût est organisée sur Saint-Chéron, Les enfants vont apprendre à faire la cuisine. La sortie se fera sur une journée pour les PS-MS et sur deux jours pour les MS-GS.

Juin : une sortie accrobranche (Atout Branches) à Milly la Forêt.

De plus, une sortie pour voir une pièce de théâtre ou un spectacle de danse est à l'étude.

Les enfants iront à la Bibliothèque environ une fois par mois durant l'année scolaire.

Communication sur les activités à l'école

Monsieur Régnier indique que certains enfants ne racontant rien de leur journée à l'école, donne à penser à leurs parents qu'ils ne font pas grand-chose.

Les représentants des parents d'élèves, se proposent de participer à une meilleure information aux parents sur les activités scolaires des enfants.

Les enseignantes ne sont pas contre, la forme reste à discuter. Une première réunion entre les enseignantes et les représentants des parents d'élève est actée.

Hygiène et sécurité, investissement et travaux

Madame Arnault évoque le mauvais état du grillage de la clôture basse dans la cour de récréation et des troènes associés qui présentent un danger pour les enfants.

Madame Jolivet-Béal convient qu'il serait nécessaire d'arracher les troènes et de remplacer le grillage existant par un modèle plus rigide et plus haut, à l'image de celui qui est en place dans la partie haute de la cour.

La structure de jeux a été révisée en début d'année, mais une marche du toboggan est toujours branlante. Les services techniques de la mairie vont intervenir pour la fixer.

La porte de la cabane où les vélos sont rangés ne ferme pas bien et doit être réparée.

Certains vélos sont à réviser.

Madame Rivière indique que le bac à sable pose un problème d'hygiène (il n'est jamais fermé ou bâché) et de sécurité (le sable rend le sol de la cour glissant). Le problème est connu, mais aucune solution satisfaisante n'a été trouvée pour l'instant. Une réflexion est engagée sur ce point.

En tout état de cause le bac à sable est « fermé » aux enfants pour la période hivernale.

L'exercice d'évacuation du 13 septembre s'est bien déroulé. Aucun enfant n'a été « oublié » dans l'école lors de l'évacuation et celle-ci a été réalisée dans un temps assez court.

Deux autres exercices sont prévus dans l'année.

Des demandes de devis ont été lancées par la mairie pour la réfection des plafonds des classes ainsi que des fenêtres et portes-fenêtres.

Coopérative scolaire

La subvention de début d'année n'a pas encore été versée par la mairie de Chamarande, mais elle le sera après le prochain conseil municipal. Il reste 376 euros à ce jour.

Les maîtresses ont organisé le goûter du 14 octobre, qui a rapporté 129 euros.

Le photographe passera le 16 février 2012 et une partie des bénéfices de la vente des pochettes photos sera pour la coopérative scolaire.

Une vente de plants et plantes sera organisée au printemps.

Cantine

Monsieur Brisse indique qu'une cantine sera ouverte pour les enfants scolarisés à Torfou, à la rentrée 2011-2012.

L'ouverture de cette cantine va d'une part libérer 26 places à la cantine de Chamarande et d'autre part supprimer le transport en car entre Chamarande et Torfou le midi.

Suite à divers incidents, les « dames de la cantine » doivent être plus vigilantes au respect des différentes consignes de l'école pour les jeux des enfants dans la cour de récréation (port des lunettes, etc.), lors de des récréations de midi.

Concernant l'affichage des menus de la cantine, Monsieur Régnier indique que l'emplacement actuel, juste à côté de la porte d'entrée, n'est pas pratique. Un affichage sur le tableau extérieur à côté du portail a donc été décidé et la faisabilité de la mise à disposition des menus de cantine sur le site de la mairie va être étudiée.

Fin de la réunion du conseil d'école. La date du prochain conseil n'a pas encore été établie.

Pour les Représentants des Parents d'Élèves,
Chamarande, le 14 novembre 2011

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter vos Représentants de Parents d'Élèves, de visu à l'école ou par mail à l'adresse parentsdeleves.bastard@orange.fr